



**OCRI · CIRO**

Organisme canadien  
de réglementation  
des investissements

Canadian Investment  
Regulatory  
Organization

## Trousse médias de l'OCRI

---

### Demandes de renseignements des médias

Les journalistes qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements peuvent écrire à [publicaffairs@ciro.ca](mailto:publicaffairs@ciro.ca). Dans votre courriel, indiquez la date ou l'heure limite à laquelle vous devez obtenir une réponse, le nom du média que vous représentez et tout autre renseignement que vous jugez pertinent.

**Pour les demandes urgentes, communiquez avec :**

**Joanna Nicholson**

Chef des communications et affaires publiques

Courriel : [jnicholson@ciro.ca](mailto:jnicholson@ciro.ca)

---

### À propos de l'OCRI

L'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) est l'organisme d'autorégulation pancanadien qui surveille l'ensemble des courtiers en placement et des courtiers en épargne collective et toutes les opérations effectuées sur les marchés des titres de capitaux propres et des titres de créance au Canada.

L'OCRI exerce les fonctions réglementaires qu'exerçaient **l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)** et **l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM)** et est déterminé à protéger les investisseurs, à assurer une réglementation efficace et uniforme et à renforcer la confiance des Canadiens dans la réglementation financière et les personnes qui s'occupent de leurs placements.

### La protection des investisseurs

L'OCRI établit et fait respecter des règles régissant les activités et la conduite financière des courtiers en placement et courtiers en épargne collective canadiens et de leurs représentants partout au Canada. Tous les représentants inscrits sont assujettis à des

normes de compétence élevées, à des exigences en matière de formation et à une surveillance de la part des sociétés membres.

Les équipes de la conformité mènent des inspections chez les courtiers pour s'assurer qu'ils respectent les règles prudentielles et les règles de conduite, de négociation et d'exploitation, et elles collaborent avec eux pour veiller à ce qu'ils respectent continuellement des normes élevées lorsqu'ils offrent des services financiers à leurs clients.

La mise en application enquête sur les contraventions possibles aux règles de l'OCRI et impose des sanctions à des sociétés et à des personnes physiques lorsqu'une conduite fautive est repérée. Les sanctions peuvent prendre la forme d'amendes, de suspensions, d'interdictions permanentes pour les personnes physiques et de révocations de la qualité de membre pour les sociétés. Consultez notre [fiche descriptive](#) pour en savoir plus sur les pouvoirs disciplinaires de l'OCRI à l'échelle du Canada.

Des équipes de surveillance à Montréal, Toronto et Vancouver sont dotées d'une technologie de surveillance de pointe pour surveiller les marchés boursiers en temps réel. Au besoin, l'OCRI peut [interrompre les opérations sur un titre et même annuler ou rectifier des opérations](#) lorsque l'intégrité du marché est menacée. Les équipes de surveillance examinent également la négociation croisée des actifs entre les dérivés cotés à la Bourse de Montréal et les titres sous-jacents le jour suivant la négociation. La surveillance porte également sur les opérations sur titres de créance des courtiers membres de l'OCRCVM le jour suivant la négociation et sur les activités menées sur les nouvelles plateformes canadiennes de négociation de cryptoactifs.

## Ce que nous défendons

**Notre mission** est de favoriser des marchés financiers sains en faisant respecter une réglementation équitable et efficace afin que les investisseurs soient protégés et se sentent en confiance lorsqu'ils investissent pour leur avenir. **Notre vision** consiste à être un organisme de réglementation agile et digne de confiance, qui aide le secteur à faire ce qui est juste pour les investisseurs sur le plan financier.

### Nos valeurs



#### Faire ce qui est juste

- Nous traitons chaque personne avec respect.
- Nous faisons preuve d'ouverture et de transparence.



#### Faire preuve d'efficacité.

- Nous croyons en notre important travail et nous en sommes responsables.
- Nous cherchons à nous dépasser.



#### Favoriser l'inclusion.

- Nous favorisons la diversité et reconnaissons que nos différences peuvent être notre plus grand atout pour stimuler l'innovation et la croissance.



#### Être à l'avant-garde.

- Nous misons sur des technologies novatrices pour demeurer à l'avant-garde.
- Nous célébrons les personnes qui prennent l'initiative.

En chiffres ( En date de l'exercice 2024-2025 )

Nous avons surveillé

**264**  
**milliards**  
d'actions négociées.

Nous avons surveillé

**5+**  
**billions**  
**de dollars**  
[5 386 944 077 034 \$] en valeur  
combinée d'opération.

Nous avons réglementé

**23,225**  
succursales des courtiers  
membres.

Nous avons réglementé

**109,518**  
personnes autorisées.

Nous avons effectué

**176**  
enquêtes disciplinaires.

Nous avons mené

**57**  
audiences disciplinaires.

## Faits saillants

### Marchés

L'OCRI réglemente l'activité de négociation sur six bourses :

- Bourse de Toronto (TSX)
- Bourse de croissance TSX (TSXV)
- Bourse Alpha (Alpha)\*\*\*\*
- Bourse des valeurs canadiennes (CSE)\*
- Cboe Canada Inc.\*\*
- Nasdaq (CXC) Limited (Nasdaq Canada)\*\*\*

L'OCRI réglemente l'activité de négociation sur quatre systèmes de négociation parallèles (SNP) de titres de capitaux propres :

- Omega ATS (Omega)
- Lynx ATS (Lynx)
- Liquidnet Canada Inc. (Liquidnet)
- Instinet Canada Cross Limited (ICX)

\* La Bourse des valeurs canadiennes comprend deux registres d'ordres distincts : CSE et CSE2.

\*\* La Cboe Canada Inc. comprend quatre registres d'ordres distincts : NEO-L, NEO-N et NEO-D et MATCHNow.

\*\*\* Nasdaq (CXC) Limited comprend trois registres d'ordres distincts : Nasdaq CXC (CXC), Nasdaq CX2 (CX2) et Nasdaq CXD (CXD).

\*\*\*\* La Bourse Alpha comprend trois registres d'ordres distincts : Alpha, Alpha-X et Alpha DRK

## Renseignez-vous sur l'OCRI

### Vidéos

- [Comprendre la mission de l'OCRI](#)
- [Cycle de vie d'une opération](#)
- [La surveillance des marchés des actions au Canada](#)
- [Seuils appliqués par le marché](#)
- [Coupe-circuits pour titre individuel](#)
- [Coupe-circuit à l'échelle du marché](#)
- [Interventions manuelles](#)

### Articles

- [Comment l'OCRI traite les plaintes concernant une inconduite sur un marché](#)

## Socialisez avec l'OCRI!

L'une des meilleures façons de rester au courant de ce qui se passe à l'OCRI est de nous suivre sur les réseaux sociaux. Joignez-vous à la conversation sur [Facebook](#), [X](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#)!